



**Joe La Conscience est attendu au Tribunal de première instance de Mbanga le 27 Août 2021. Il est accusé par François Dieudonné Moune Mahop, le président du Conseil d'établissement du lycée de Loum, d'avoir porté atteinte à son honneur et à sa considération.**

Dans une interview accordée au quotidien le Jour, l'artiste engagé se prononce sur cette affaire qui dure depuis plusieurs années.

***Qu'est-ce qui fonde le différend qui vous oppose aux administrateurs du lycée de Loum et le bureau de l'APEE de cet établissement ?***

*Il y a déjà bientôt 4ans que je suis dans un bras de fer infernal avec les administrateurs et le bureau de l'APEE des lycées de ma ville Loum, et en particulier, ceux du lycée général de Loum. Il s'agit en effet d'un désaccord permanent sur leurs méthodologies de gestion qui s'apparente à du gangstérisme pur et simple. Il y va de la non tenue des assemblées générales des APEE comme c'est le cas actuellement depuis deux ans sous le fallacieux prétexte du covid 19, au non-respect du quorum, passant par des nominations de copains et copines a la place des personnes élues, en même temps que le président dictateur.*

*Les fait commencent effectivement avec mon élection, je crois bien en 2015 comme parent*

délégué au sein de l'APEE du lycée de Loum. Le bureau élu d'alors est composé de Yomi Ngantcha le président, et d'autres personnes élus sur la même liste. Les frais d'APEE étaient alors à 11.000 F et nous avions pour programme, la baisse de ce taux déjà jugé exorbitant pour un vieux lycée, ayant déjà toutes ses classes, à concurrence d'au moins 5 par niveau jusqu'en terminale, et où l'on ne construit aucune salle de classe depuis plus de 10 ans. Une fois installé, l'ex président Yomi va, dans une connivence intéressée avec le proviseur, commencer à militer pour la hausse, s'appuyant sur le fait qu'ailleurs dans d'autres lycées, ces frais sont de l'ordre de 30 à 35000F.

Après cela, le président de l'APEE, va se permettre de décaisser une somme estimée à près de 500 000 FCFA, soi-disant pour réaménager la piste des élèves, sans l'avis du bureau, qu'il va informer par téléphone. Il se donnera ensuite le luxe de radier tous les autres membres de son bureau, pourtant élus avec lui sur la même liste pour les remplacer par ses fidèles. Ils mettront en place une assemblée générale, dont le but est de valider toutes les forfaitures. D'où ma première plainte déposée du procureur de Mbanga le 3 mai 2018 pour dénoncer ces pratiques.

Alors, comme des gens totalement frigides a la peur du gendarme, l'ex proviseur Tchoumi Djanfang André Marie actuellement proviseur au lycée de Douala Bobongo petit Paris, va orchestrer avec ses acolytes, une hausse jamais vue d'un seul trait sur le taux de l'APEE, je m'explique. On augmente il y'a 3 ans de cela, 6500 FCFA sur les frais d'APEE qui étaient à 11000F, pour les faire passer à 17500. Au motif du renouvellement total de la toiture de ce lycée, qui compte officiellement 2500 élèves, mais en réalité, un peu plus de 3500.

On ne renouvelle pas ladite toiture, mais on encaisse  $6500 \times 2500 = 16.250.000F$ . L'année d'après, on maintien encore les 6500 la, sur les frais d'APEE, comme si la toiture de ce lycée était devenu une bouteille de gaz rechargeable annuellement. On encaisse encore au moins 16.250.000F. L'année suivante, c'est à dire 2020 à 2021, on continue de maintenir ces 6500, mais on trouve même une astuce pour y augmenter 2000F pour soit disant, 1000F pour les frais de connexion, et 1000F pour frais médicaux, deux rubriques déjà existantes dans le corpus des frais d'APEE depuis l'époque où ils étaient à 11.000 F. faisant ainsi passer les frais d'APEE dans ce lycée qui est un vieux lycée ayant déjà toutes ses classes à concurrence d'au moins 5 par niveau, et lesquelles ont été construites alors que les frais d'APEE, n'avaient jamais atteint 3000 F. Les frais passent ainsi à 19500 depuis l'année dernière. Alors  $16.250.000 \times 3 \text{ans} = 48.750.000fca$  et  $2000 \times 2500 = 2.500.000fca$

Donc depuis 3 ans, ceux que j'accuse ont déjà aspire 51.250.000F

**Quelles sont les démarches entreprises pour faire entendre raison aux mis en cause et autres autorités de la ville de Loum?**

J'ai entrepris à plusieurs reprises des démarches dissuasives, allant des demandes de suspensions d'Assemblées générales pour défaut de quorum, aux lettres de dénonciation adressées au sous-préfet et au maire de Loum, en passant par des marches pacifiques de dénonciation dans la ville de Loum. Jamais, je n'ai été entendu

**Quelles ont été les réactions de ces derniers et aussi des parents d'élèves ?**

*Les autorités semblent avoir choisi d'adouber ces criminels. Je suis même allé m'agenouiller le 2 octobre passé devant ces « gangsters » lors de leur réunion restreinte, pour les convaincre de la nécessité d'annuler toutes ces augmentations, notamment les 6500 du renouvellement de la toiture. Mais le président de l'APEE et celui du conseil d'établissement, très remontés, ont plutôt choisi de m'agresser physiquement, avec la menace de me faire la peau. C'est alors que pour démontrer la pertinence de mon combat, j'ai sollicité un huissier, qui a conclu à l'inexécution de ces travaux de renouvellement de la toiture. Ce qui met à nue, des détournements de l'ordre de plus de 50 millions, c'est-à-dire à un ticket pour le TCS.*

**Aux dernières nouvelles, il vous été servi une citation directe. Que vous reproche la citation en question et quelle conduite entendez-vous prendre?**

*Au sujet de la citation directe qui vient de m'être servie par le sieur Moune mahop François, il s'agit d'une réaction de fuite en avant découlant de la publication du constat de Me Yinda huissier de justice à Mbanga, confirmant mes soupçons sur la non- exécution des fameux travaux de renouvellement de la toiture du lycée de Loum, alors qu'on continue de plumer les parents d'élèves de ce montant de 6500, auquel 2000F ont été encore ajoutés par le nouveau proviseur, Nziah Gervais depuis 2 ans, soit 8500 F. Pour le moment, je n'ai pas encore décidé de porter plainte contre ces gangsters. Mes avocats y réfléchissent. Je souhaite me limiter pour l'instant à interpeller les aurores chargées de la lutte contre le grand banditisme.*

---